

PRIX D'EXCELLENCE EN ARTS ET CULTURE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE 2017

ARTS DE LA SCÈNE À L'HONNEUR

Abitibi-Témiscamingue, le 13 février 2017 – C'est la ville de Rouyn-Noranda qui accueillera, le 31 mars prochain, la remise des 17^e Prix d'excellence du Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue, présentée par Desjardins. Sur la scène de l'Agora des Arts, les projecteurs seront alors tournés vers des artistes, organismes et travailleurs culturels qui s'illustrent dans notre région. Parmi les huit prix d'excellence qui seront remis, **six seront attribués en arts de la scène**, la discipline mise à l'honneur cette année :

PRIX ARTISTE : INTÉGRATION DES TECHNOLOGIES NUMÉRIQUES. Ce prix récompense les efforts et l'excellence d'un(e) artiste professionnel(le) en arts de la scène de la région de l'Abitibi-Témiscamingue qui s'est démarqué(e) par l'intégration des technologies numériques dans la pratique de son art, que ce soit au niveau de la création, de la promotion, de la diffusion et/ou de la commercialisation. Un jury de pairs déterminera le lauréat du *Prix Artiste : intégration des technologies numériques*, qui recevra la bourse de 1 000 \$ offerte par le député de Rouyn-Noranda – Témiscamingue, Luc Blanchette.

PRIX TRAVAILLEUR DE L'OMBRE. Ce prix honore les efforts, l'implication et le dynamisme d'un travailleur de l'ombre, soit une personne qui œuvre en arts de la scène en Abitibi-Témiscamingue et qui s'est démarquée, loin des projecteurs, par ses initiatives et sa contribution à cette discipline. Un jury de pairs déterminera le lauréat du *Prix Travailleur de l'ombre*, qui recevra la bourse de 500 \$.

PRIX RELÈVE. Ce prix favorise la reconnaissance d'un(e) artiste de la relève qui œuvre en arts de la scène dans son milieu. Un jury de pairs déterminera le lauréat du *Prix Relève*, qui recevra la bourse de 1 000 \$ remis par La Fabrique culturelle de Télé-Québec.

Rappelons que les artistes, organismes et travailleurs culturels qui désirent soumettre leur candidature pour le **Prix Relève**, le **Prix Artiste : intégration des technologies numériques** et le **Prix Travailleur de l'ombre** ont jusqu'au 19 février pour le faire. Pour connaître tous les détails et obtenir les formulaires, veuillez consulter la section « Appels de projets, de dossiers, de candidatures » au <http://www.ccat.qc.ca/appels-projets.html>.

PRIX DU PUBLIC TVA ABITIBI-TÉMISCAMINGUE. Ce prix, qui est adjudgé par le public, récompense les réalisations et le rayonnement d'un organisme actif en arts de la scène. Les cinq organismes présélectionnés ont été proposés par les commissions culturelles de chacun des territoires de MRC, à partir de différents critères. Ces nominés sont : **Les Productions du Raccourci** (MRC d'Abitibi), **L'Ensemble vocal Émergence** (MRC d'Abitibi-Ouest), **Le Théâtre du Tandem** (Rouyn-Noranda), **Les Jeunes concerts du Témiscamingue** (MRC de Témiscamingue) et **Le Festival de la relève indépendante musicale en Abitibi-Témiscamingue - FRIMAT** (MRC de la Vallée-de-l'Or). Le lauréat bénéficiera d'une campagne publicitaire d'une valeur de 1 000 \$ sur les ondes de *RNC Média*.

Modalités de vote pour le Prix du Public TVA

Des capsules seront diffusées sur les ondes de TVA Abitibi-Témiscamingue, du 18 février au 17 mars 2017, ainsi que sur le site Internet de CULTURAT (www.culturat.org/prix). Le public pourra voter en ligne sur le site de TVA Abitibi-Témiscamingue (www.tvaabitibi.ca). Des bulletins de vote sont également disponibles dans les bibliothèques du Réseau BIBLIO et dans les bibliothèques municipales d'Amos, La Sarre, Rouyn-Noranda et Val-d'Or, et ce, dès maintenant. En votant, les participants courent la chance de gagner une création de Céline J. Dallaire, offerte par La Fontaine des arts, et de remettre le prix lors de la cérémonie du 31 mars.

PRIX RÉALISATION. Remis cette année par la *Ville de Rouyn-Noranda*, ce prix récompense une réalisation marquante des trois dernières années en arts de la scène. Celle-ci peut avoir été initiée par un organisme, un artiste ou un regroupement d'artistes. Ce sont les membres en règle du Conseil de la culture qui seront appelés à exercer leur vote, en choisissant parmi plus d'une centaine de réalisations préalablement répertoriées. Le créateur de la réalisation gagnante recevra une œuvre de l'artiste Christian Beauchemin.

PRIX CRÉATEUR/CRÉATRICE DE L'ANNÉE. Assorti d'une bourse de 5 000 \$ du *Conseil des arts et des lettres du Québec* (CALQ) et octroyé par un jury interrégional, ce prix reconnaît l'excellence d'un(e) artiste professionnel(le) en arts de la scène.

DEUX PRIX MULTIDISCIPLINAIRES

PRIX PETITE COLLECTIVITÉ. Ce prix, parrainé par le journal culturel *L'Indice bohémien*, honore le caractère artistique et culturel particulièrement vivant d'une collectivité de 5 000 habitants et moins qui se distingue par ses initiatives, son dynamisme et sa vitalité. Un publireportage d'une valeur de 1 000 \$, à paraître dans *L'Indice bohémien* de juin, accompagne ce prix.

PRIX MEMBRE HONORIFIQUE. Remise pour une 27^e fois par le *Conseil de la culture*, cette distinction attire l'attention sur le travail d'une personne dont l'engagement a une portée particulièrement significative et structurante pour le développement des arts et de la culture en Abitibi-Témiscamingue.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Christine Brézina, agente de projet, au 1 877 764-9511, poste 24, ou à projet@ccat.qc.ca.

– 30 –

Source : Christine Brézina
1 877 764-9511, poste 24
projet@ccat.qc.ca